

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2014



AOÛT 2017

Directeur Général, Directeur de publication	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN)	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (DMIS)	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH)	Djibril Oumar LY
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Mady DANSOKHO, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aïda FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Atoumane FALL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO & Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM & Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Mamadou Diang BAH
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BAH
11. ELEVAGE	Amadou Racine DIA
12. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Wouddou DEME
13. TRANSPORT	Fahd NDIAYE & Jean Paul DIAGNE
14. BTP	Fahd NDIAYE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
20. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

A l'heure actuelle, les seules données dont nous disposons, pour analyser la migration tant interne qu'internationale, sont celles issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013. De ces analyses, nous parviendrons :

- D'un point de vue national, à identifier les régions les plus répulsives et celles plus attractives à partir des flux interrégionaux de populations ; et,
- A fournir des informations sur les échanges migratoires entre le Sénégal et le reste du monde en ce qui concerne le niveau international.

Globalement, ce travail fournit des éléments clés sur l'intensité des échanges migratoires internes, l'effectif des migrants internes de retour ainsi que leur région de provenance et de destination. Il sera aussi question de la migration internationale sénégalaise et de certaines caractéristiques indispensables à la détermination des profils des migrants sénégalais.

Ce chapitre est structuré en trois parties. La première porte sur les migrations internes, la seconde aborde les migrations internationales et enfin, la troisième⁶ traite de la relation entre les transferts de fonds et le développement.

⁶ La revue documentaire utilisée à ce niveau provient des sources suivantes : BM & CRES, 2009 ; Sarr, 2009 ; BM & BAD, 2011 ; EPSF II, 2011 ; BCEAO, 2013 ; FIDA, 2014.

II.1. MIGRATIONS INTERNES RECENTES

Pour la migration interne récente, la question porte sur le lieu de résidence il y a 1 an. Ainsi, un migrant est une personne qui réside, au moment du recensement, dans une région autre que celle où elle résidait il y a 1 an.

Il ressort des résultats du RGPHAE 2013 que sur une population résidente de 12 908 369 individus âgés de 1 an et plus, seuls 357 611 (soit 2,8%) ont changé de région de résidence au cours d'une année.

II.1.1. INTENSITE DES ECHANGES MIGRATOIRES INTERNES

II.1.1.1. Intensité des échanges migratoires inter milieux

Les résultats du tableau 2.1 montrent, en ce qui concerne les déplacements d'un milieu de résidence à un autre, qu'en milieu urbain comme en milieu rural, il y'a autant d'immigrants que d'émigrants. Autrement dit, il y'a équilibre entre les deux milieux quant à la migration interne totale. En d'autres termes ; la somme des sortants est égale à celle des entrants. On enregistre les flux les plus importants dans la zone urbaine de Dakar où se retrouvent près de la moitié des immigrants du milieu urbain (soit 48 223). Quant aux départs, 22,1 % proviennent des autres villes et seulement 5,2 % de Dakar urbain.

Par ailleurs, le solde migratoire interne, positif pour Dakar urbain, est négatif pour les autres centres urbains. Ce résultat témoigne de la capacité de la ville de Dakar à accueillir la totalité des immigrants en provenance des autres villes.

Tableau II-1 : Intensité des échanges migratoires entre milieux de résidence

Milieu de résidence	Nombre d'émigrants	%	Nombre d'immigrants	%	Solde migratoire
Milieu urbain	97 476	27,3	97 476	27,3	0
Dakar urbain	18 432	5,2	48 223	13,5	29 791
Autres centres urbains	79 044	22,1	49 253	13,8	-29 791
Milieu rural	260 134	72,7	260 134	72,7	0
Ensemble	357 611	100,0	357 611	100,0	0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.1.1.2. Intensité des échanges migratoires interrégionaux

Les migrations interrégionales se rapportent aux déplacements d'une région à une autre du pays. L'analyse des immigrants montre que les régions de Diourbel et de Dakar enregistrent les pourcentages d'entrées les plus importants avec respectivement 35,5% et 14,9%. Elles sont suivies par les régions de Thiès (8,9%) de Tambacounda (5,8%), de Saint-Louis (5,6%) et de Kaolack (5,4%). Les autres régions ont accueilli moins de 5% de migrants récents. Les régions les plus attractives sont celles de Diourbel et de Tambacounda, avec des indices d'entrées de 9,0% et 3,2%.

Les sorties les plus importantes sont enregistrées au niveau des régions de Dakar, Thiès, Louga et Kaolack avec respectivement 15,3%, 13,6%, 12,5% et 10,2%. Les régions de Diourbel et Tambacounda enregistrent les indices des sorties les plus élevés, soit respectivement 15,3% et 13,5%.

Tableau II-2 : Nombre d'émigrants et d'immigrants internes récents par région

REGION	Nombre d'immigrants	%	Nombre d'émigrants	%
DAKAR	53 268	14,9	54 816	15,3
ZIGUINCHOR	9 884	2,8	8 795	2,5
DIOURBEL	126 910	35,5	32 296	9,0
SAINT-LOUIS	19 992	5,6	23 070	6,5
TAMBACOUNDA	20 832	5,8	18 386	5,1
KAOLACK	19 292	5,4	36 685	10,3
THIES	31 741	8,9	48 603	13,6
LOUGA	16 309	4,6	44 860	12,5
FATICK	15 229	4,3	14 706	4,1
KOLDA	11 281	3,2	13 185	3,7
MATAM	12 782	3,6	4 167	1,2
KAFFRINE	10 185	2,8	30 925	8,6
KEDOUGOU	2 179	0,6	14 180	4,0
SEDHIOU	7 727	2,2	12 937	3,6
ENSEMBLE	357 611	100,0	357 611	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'examen des données du bilan migratoire montre que Dakar (-1 548), Kaffrine (-20 740), Kaolack (-17393), Thiès (-16 862) et Kédougou (-12001) sont les grandes régions déficitaires. On peut noter la situation déficitaire de la région de Dakar (-1 548) qui est le principal pôle d'attraction du pays.

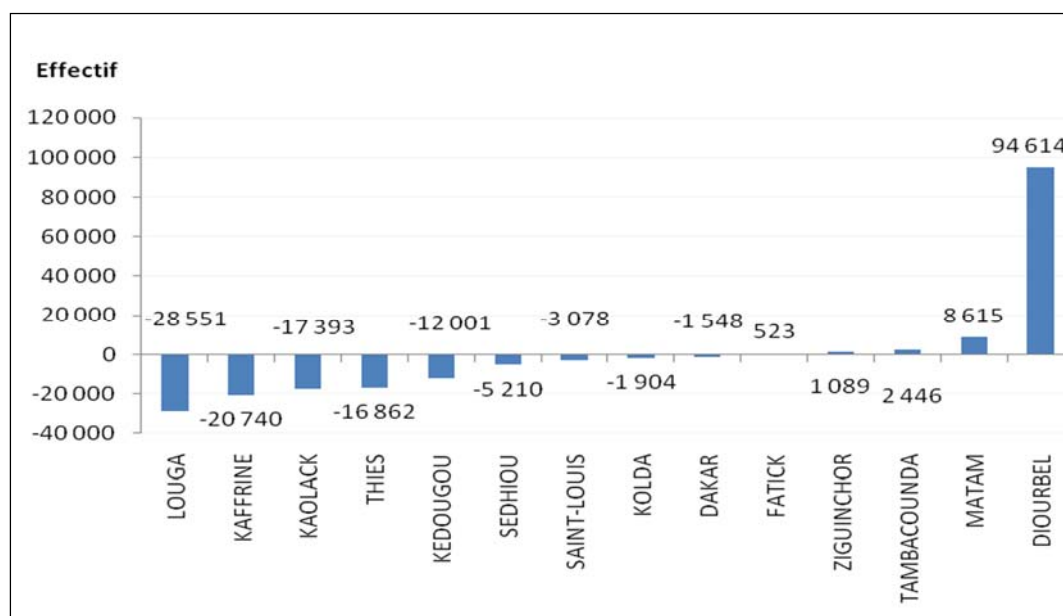
Par contre, les régions excédentaires sont celles de Diourbel (+94 614), de Matam (+8 615), de Tambacounda (+2 446), de Ziguinchor (+1 089) et de Fatick (+523). En outre, Diourbel est de loin la région qui profite le plus de ces échanges migratoires (voir graphique ci-dessous).

Tableau II-3 : Bilan ou solde de la migration du moment (au cours d'une année) par région

Région	Solde absolu	Solde relatif
DAKAR	-1 548	0,0
ZIGUINCHOR	1 089	0,2
DIOURBEL	94 614	6,6
SAINT-LOUIS	-3 078	-0,4
TAMBACOUNDA	2 446	0,4
KAOLACK	-17 393	-1,9
THIES	-16 862	-1,0
LOUGA	-28 551	-3,2
FATICK	523	0,0
KOLDA	-1 904	-0,3
MATAM	8 615	1,6
KAFFRINE	-20 740	-3,7
KEDOUGOU	-12 001	-7,8
SEDHIOU	-5 210	-1,1

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Graphique II-1 : Solde migratoire au cours d'une année



Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.1.2. CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES MIGRANTS INTERNES RECENTES (IL Y A 1 AN)

Le profil des migrants inters régionaux récents est abordé à travers les caractéristiques suivantes :

- *Age*

Le tableau ci-dessous montre qu' au niveau national, les migrants internes du moment (au cours d'une année) représentent 2,8%. Les plus grandes intensités de déplacements (indices supérieurs à la moyenne) sont enregistrées dans les groupes d'âge 35-39 ans (2,9%), 20-24 ans (3,3%), 25-29 ans (3,2%) et 30-34 ans (3,1 %).. Le niveau relativement élevé de l'intensité de la migration du moment dans le groupe d'âge 1-4 ans s'explique par le fait que ces enfants migrent, souvent accompagnés de leurs parents qui appartiennent, pour la plus part, au groupe d'âge 20-34 ans.

Tableau II-4 : Répartition (%) des migrants interrégionaux du moment (au cours d'une année) par groupe d'âges

Groupes d'âges	Migrant		Total	Effectifs
	Non	Oui		
1-4	97,3	2,7	100	1 642 371
5-9	97,5	2,5	100	1 963 716
10-14	97,5	2,5	100	1 597 263
15-19	97,1	2,9	100	1 389 030
20-24	96,7	3,3	100	1 192 425
25-29	96,8	3,2	100	1 065 701
30-34	96,9	3,1	100	874 230
35-39	97,1	2,9	100	693 247
40-44	97,2	2,8	100	578 267
45-49	97,4	2,6	100	444 028
50-54	97,3	2,7	100	423 570
55-59	97,6	2,4	100	301 602
60-64	97,5	2,5	100	269 762
65-69	97,8	2,2	100	152 567
70-74	97,5	2,5	100	142 284
75-79	97,7	2,3	100	76 104
80-84	97,5	2,5	100	57 437
+85	97,4	2,6	100	44 756
Total	97,2	2,8	100	12 908 360

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- **Sexe**

Les migrants internes du moment représentent 2,8 %. L'analyse selon le sexe montre que les proportions d'hommes et de femmes restent sensiblement les mêmes, avec respectivement 2,8% et 2,7%.

Tableau II-5 : Répartition (%) des migrants interrégionaux récents (au cours d'une année) par sexe

SEXE	Migrant		Total
	Non	Oui	
Masculin	97,2	2,8	6 575 498
Féminin	97,3	2,7	6 332 871
Total	97,2	2,8	12 908 369

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- **Niveau instruction**

Selon le niveau d'instruction, les migrants internes présentent des proportions inférieures à la moyenne pour les niveaux allant du préscolaire au secondaire. Les plus grandes intensités de la migration sont notées chez les migrants de niveau supérieur (2,9 %) et les migrants sans niveau d'instruction (3,2%), que l'on observe.

Tableau II-6 : Répartition (%) des migrants interrégionaux du moment (au cours d'une année) par niveau d'instruction

Niveau instruction	Migrant		Total
	Non	Oui	
Aucun niveau	96,8	3,2	7 464 494
Préscolaire	97,5	2,5	266 366
Elémentaire	98,0	2,0	2 920 951
Moyen	98,0	2,0	1 299 019
Secondaire	97,5	2,5	775 268
Supérieur	97,1	2,9	182 271
Total	97,2	2,8	12 908 369

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.1.3. MIGRATION INTERNE DE RETOUR

II.1.3.1. Volume et structure par âge et sexe

La migration interne de retour concerne les individus nés dans une des régions administratives du Sénégal et dont le lieu de résidence antérieure (il y'a un an ou cinq ans ou dix ans) se trouve dans une région autre que leur lieu de naissance. De façon opérationnelle, est considéré comme migrant de retour, tout natif sénégalais dont la région de résidence en 2012, 2008 ou 2003 est différent de celle de naissance.

Au regard du tableau 2.7, les migrants de retour représentent une proportion très marginale de la population de l'ordre de 0,05 % (soit 6297 sur 12 692 112).

Tableau II-7 : Répartition des migrants internes de retour par région

Régions	Migration de retour		Total
	Migrant de retour	Non migrant de retour	
DAKAR	1 950	2 892 755	2 894 705
ZIGUINCHOR	276	512 773	513 049
DIOURBEL	669	1 412 385	1 413 054
SAINT-LOUIS	505	858 696	859 201
TAMBACOUNDA	484	641 154	641 638
KAOLACK	265	904 107	904 372
THIES	451	1 709 099	1 709 550
LOUGA	417	834 995	835 412
FATICK	211	680 470	680 681
KOLDA	307	622 743	623 050
MATAM	448	524 333	524 781
KAFFRINE	90	529 814	529 904
KEDOUGOU	73	131 219	131 292
SEDHIOU	151	431 272	431 423
ENSEMBLE	6 297	12 685 815	12 692 112

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La migration de retour est une migration essentiellement masculine (tableau 2.8) dans la mesure où on note une prédominance masculine à tous les groupes d'âges ; à l'exception celui des 10-14 ans.

Tableau II-8 : Structure par âge et sexe des migrants internes de retour

Groupes d'âges	SEXE		Total
	Masculin	Féminin	
10-14 ans	113	115	228
15-19 ans	190	146	336
20-24 ans	215	188	403
25-29 ans	314	210	524
30-34 ans	466	206	672
35-39 ans	629	165	794
40-44 ans	695	136	831
45-49 ans	586	96	682
50-54 ans	587	68	655
55-59 ans	420	68	488
60-64 ans	301	50	351
65-69 ans	154	20	174
70-74 ans	83	11	94
75-79 ans	35	6	41
80-84 ans	9	6	15
85 ans et plus	8	1	9
ENSEMBLE	4 805	1 492	6 297

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.1.3.2. Origine et destination des migrants de retour

Les principales régions de destination des migrants de retour sont Dakar (1953), Diourbel (668), Saint-Louis (506) et Tambacounda (486). Par contre, ce sont les régions de Kédougou et Kaffrine qui reçoivent le moins de migrants de retour avec respectivement 73 et 90.

Tableau II-9 : Répartition des migrants internes de retour par région de destination selon l'origine ou la région de naissance

Région de destination	Origine (région de naissance)														Total
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	
DAKAR	1 090	102	69	96	64	111	92	96	40	37	83	16	13	44	1 953
ZIGUINCHOR	15	231	2	2	0	5	5	0	1	4	2	1	0	7	275
DIOURBEL	30	10	382	2	5	26	54	114	20	2	2	18	2	1	668
SAINT-LOUIS	23	2	14	442	0	3	2	12	2	0	0	2	1	3	506
TAMBACOUNDA	5	1	1	3	452	3	1	3	6	4	1	3	3	0	486
KAOLACK	4	4	2	2	3	227	3	6	8	0	2	2	0	0	263
THIES	49	10	17	7	4	21	300	15	7	3	8	4	0	5	450
LOUGA	18	2	4	7	1	3	5	374	0	1	1	0	0	0	416
FATICK	5	5	1	0	1	10	2	1	181	1	0	1	1	1	210
KOLDA	10	5	0	3	6	4	1	0	1	267	2	2	0	5	306
MATAM	16	1	1	1	2	3	2	0	2	1	420	0	0	0	449
KAFFRINE	2	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	85	0	0	90
KEDOUGOU	0	0	0	1	1	2	0	1	0	1	0	0	67	0	73
SEDHIOU	1	8	0	0	0	2	0	0	2	3	1	0	0	134	151
ENSEMBLE	1 268	381	494	566	538	420	467	622	271	322	520	134	87	200	6 297

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Quant aux principales régions de provenance des migrants de retour, elles sont constituées de Dakar (1268) et Louga (622) qui font partie des principales villes du pays. Ces résultats pourraient traduire le retour de ceux qui avaient migré dans la capitale dakaroise pour un objectif précis et atteint ou le retour au village de ceux qui n'ont pas pu s'insérer en ville.

II.2. MIGRATIONS INTERNATIONALES

II.2.1. MIGRATION INTERNATIONALE RECENTE

II.2.1.1. Bilan des migrations internationales récentes (au cours des 5 dernières années)

Au niveau national, le solde migratoire international récent obtenu à l'issue du RGPHAE est déficitaire (-51 528). Au niveau régional, seules les régions Dakar (+8 019), Ziguinchor (+4 829) et Kédougou (+2 524), ont un solde migratoire excédentaire. Les autres régions sont déficitaires, notamment : Matam (-18 717), Diourbel (-11 928) et Saint-Louis (-10 986) qui sont des zones traditionnellement d'émigration.

Tableau II-10 : Solde migratoire international récent (5 ans) par région

Régions	Emigration internationale récente	Immigration internationale récente	Solde migratoire international récent
Dakar	49 898	57917	8 019
Ziguinchor	4 467	9296	4 829
Diourbel	15 357	3429	-11 928
Saint-Louis	15 765	4779	-10 986
Tambacounda	9 278	5834	-3 444
Kaolack	5 748	3420	-2 328
Thiès	14 616	7184	-7 432
Louga	7 815	2109	-5 706
Fatick	3 883	2551	-1 332
Kolda	8 436	6141	-2 295
Matam	22 735	4018	-18 717
Kaffrine	1 936	1318	-618
Kédougou	869	3393	2 524
Sédhiou	4 098	1984	-2 114

Source : ANSD. RGPHAE 2013

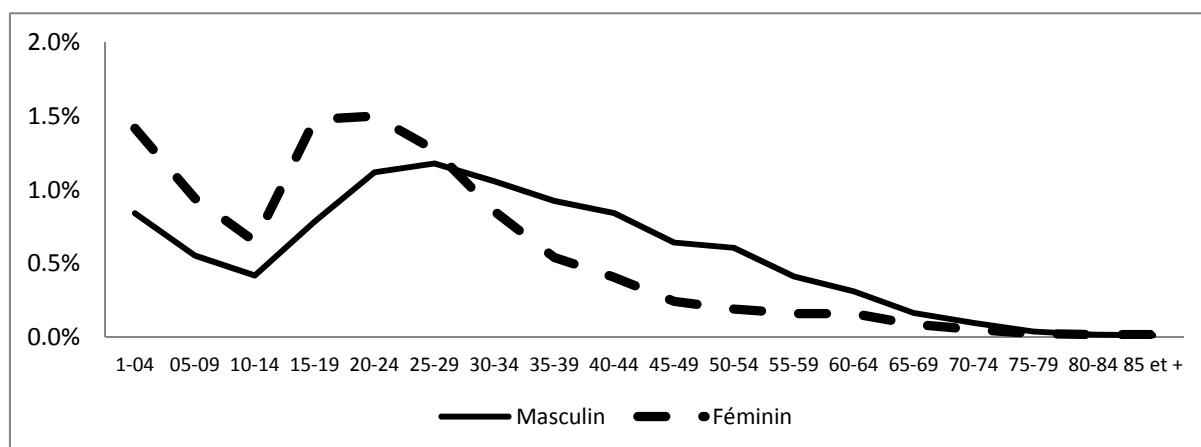
II.2.1.2. Structures par âge et sexe

- *Immigrants internationaux par âge et par sexe*

Le graphique ci-dessous montre, au niveau national, que les immigrations affectent plus les groupes d'âges jeunes de 10-14 et qui enregistrent 30 %. On note aussi la prédominance des hommes entre 5 et 20 ans. A partir des 20 ans, la migration des femmes prend le dessus sur celle des hommes, et ce, jusqu'aux âges très avancés.

Les immigrations d'il y'a 1 an concernent en majeure partie des personnes jeunes âgées entre 20 et 34 ans. Les groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans totalisent respectivement 12,6% et 12,1% des effectifs ; les 30-34 ans représentant 9,8%. Selon le sexe, on note que les groupes d'âges 20-24 et 25-29 ans représentent 15,0% et 12,7% chez les femmes et respectivement 11,2 % et 11,8% chez les hommes. Entre 30 et 34 ans, on enregistre 10,6% chez les hommes et 8,5% chez les femmes. Entre 1 et 14 ans, on note une baisse des migrations chez les hommes et chez les femmes, puis une reprise des flux à partir de 14 ans. Ce qui pourrait s'expliquer par la migration des enfants de bas âge avec leurs parents située à 8,4% chez les hommes et 14,2% chez les femmes entre 1 et 4 ans. Entre 5 et 9 ans, et 10 et 14 ans, le pourcentage passe de 5,5% à 9,4% et de 4,2% à 6,5% respectivement pour les hommes et les femmes. La migration féminine reste plus importante jusqu'à 29 ans. Entre 1 et 4 ans, elle représente 14,2 contre 8,4% chez les hommes, tandis qu'entre 20 et 24 ans, elle représente 15% chez les femmes contre 11,2% chez les hommes. A partir de 30 ans, la migration masculine reprend le dessus sur celle des femmes, et ce, jusqu'aux âges reculés.

Graphique II-2 : Répartition des immigrants internationaux par sexe selon le groupe d'âges



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le tableau ci-dessous montre qu'au niveau national, la proportion des femmes reste plus faible que celle des hommes. On enregistre 62,8% pour les hommes contre 37,2% pour les femmes.

La proportion des femmes et des hommes reste égale entre 1 et 4 ans où elle représente 50%. Entre 5 et 9 ans, la proportion des femmes (50,2%) reste légèrement plus importante que celle des hommes (49,8%). Au-delà de 10 ans, la proportion des hommes devient plus importante que celles des femmes jusqu'aux âges reculés. Les écarts sont plus importants entre 45 et 59 ans. Entre 45 et 49 ans, on enregistre respectivement 18,2% chez les femmes et 81,8% chez les hommes tandis qu'entre 50 et 54 ans, on a 15,6% et 84,4%. Entre 55 et 59 ans, les proportions sont 81,3% pour les hommes et 18,7% pour les femmes.

Tableau II-11 : Répartition (%) des immigrants internationaux par sexe selon le groupe d'âges

Groupes d'âge	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
1-4	50,0	50,0	100,0	3 223
5-9	49,8	50,2	100,0	2 132
10-14	52,0	48,0	100,0	1 538
15-19	47,2	52,8	100,0	3 182
20-24	55,7	44,3	100,0	3 855
25-29	61,0	39,0	100,0	3 707
30-34	67,6	32,4	100,0	3 001
35-39	74,3	25,7	100,0	2 386
40-44	77,8	22,2	100,0	2 073
45-49	81,8	18,2	100,0	1 504
50-54	84,4	15,6	100,0	1 376
55-59	81,3	18,7	100,0	967
60-64	76,8	23,2	100,0	772
65-69	76,0	24,0	100,0	409
70-74	76,2	23,8	100,0	239
75-79	72,3	27,7	100,0	94
80-84	61,4	38,6	100,0	44
+85	50,0	50,0	100,0	36
Total	62,8	37,2	100,0	30 538

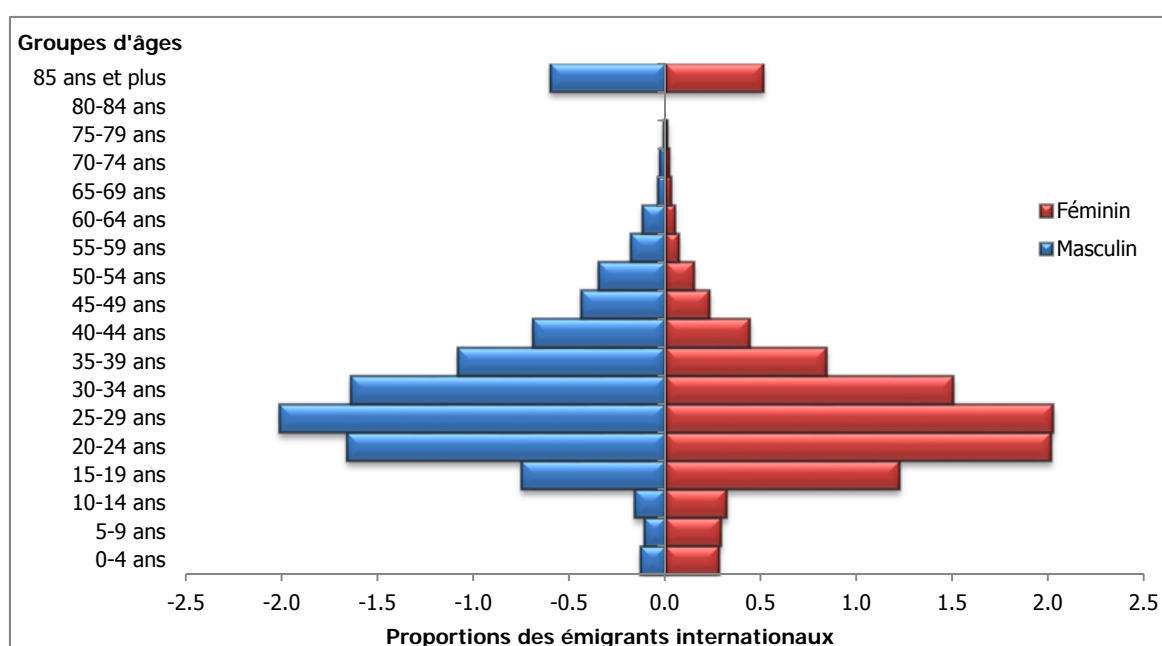
Source : ANSD, RGPHAE 2013

Les Sénégalais nés à l'étranger sont en grande partie (54,3%) concernés par ce type de migration. Les Ouest africains représentent 37,4%. Les Africains du Centre sont estimés à 2,2 %. Les Européens représentent 4,1%.

• *Emigrants internationaux par âge et par sexe*

L'analyse de la pyramide des âges des émigrants internationaux (graphique 2.3) montre que les Sénégalais partent plus en émigration entre 20 et 30 ans. Entre 20 et 24 ans, on enregistre 16,6%, entre 25 et 29 ans, on a 20,1%, 16,4% entre 30 et 34 ans, et entre 35 et 39 ans, 10,8%. Aux âges avancés, les départs sont très faibles. A partir de 65 ans, on enregistre des pourcentages de départ inférieurs à 1%. Le redressement de la courbe à partir de 85 ans s'explique par l'effet cumulatif des effectifs des émigrants d'âge supérieur à 85 ans.

Graphique II-3 : Pyramide des âges des émigrants internationaux



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Au niveau national, on note qu'il y a plus d'hommes émigrants que de femmes. En effet, on enregistre chez les émigrés 82,9% d'hommes contre 17,1% de femmes.

L'analyse par sexe et selon l'âge montre que chez les femmes, les départs sont plus importants entre 20-24 et 25-29 ans avec respectivement 20,0% et 17,1%. Par contre, chez les hommes et pour les mêmes groupes d'âge, les départs sont estimés à respectivement, 80,0% et 82,9%. Cette situation est plus accentuée entre 45 et 65 ans où les hommes représentent plus de 90%.

Tableau II-12 : Répartition (%) des émigrants internationaux par sexe selon l'âge au départ

Groupe d'âge	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
0-4	68,8	31,2	100,0	2 529
5-9	65,6	34,4	100,0	2 377
10-14	70,5	29,5	100,0	3 030
15-19	75,0	25,0	100,0	13 759
20-24	80,0	20,0	100,0	28 306
25-29	82,9	17,1	100,0	33 214
30-34	84,1	15,9	100,0	26 576
35-39	86,2	13,8	100,0	17 153
40-44	88,3	11,7	100,0	10 720
45-49	90,2	9,8	100,0	6 717
50-54	91,7	8,3	100,0	5 218
55-59	92,0	8,0	100,0	2 649
60-64	91,8	8,2	100,0	1 723
65-69	87,6	12,4	100,0	630
70-74	83,7	16,3	100,0	410
75-79	77,2	22,8	100,0	114
80-84	87,2	12,8	100,0	78
+85	85,3	14,7	100,0	9 698
Total	82,9	17,1	100,0	164 901

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.2.1.3. Provenance et destination des migrants internationaux récents

- ***Pays d'origine des immigrants internationaux***

Le tableau ci-dessous montre que 45,0 % des immigrants internationaux récents accueillis par la Sénégal vivent à Dakar. Une redistribution entre les régions révèle que, quel que soit le lieu de provenance, la région de Dakar reçoit la quasi-totalité des immigrants internationaux.

Tableau II-13 : Répartition (%) des immigrants internationaux par région selon le pays d'origine

Nationalité	Régions														Total	Effectif	Pourcentage
	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT-LOUIS	TAMBACOUNDA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	MATAM	KAFFRINE	KEDOUGOU	SEDHIOU			
Sénégalais	31,2	4,9	7,8	9,2	8,0	4,3	7,0	5,7	3,2	6,9	7,0	1,4	1,0	2,5	100,0	16 575	54,3
Africains de l'Ouest	58,5	8,5	1,5	1,9	7,2	2,1	4,9	0,8	1,5	6,1	1,3	0,7	3,5	1,4	100,0	11 425	37,4
Africains du Centre	89,2	0,6	0,1	3,1	0,3	0,4	3,3	0,1	0,1	0,9	1,6	0,0	0,0	0,0	100,0	667	2,2
Africains du Nord	92,0	1,8	0,0	0,9	0,0	0,0	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	112	0,4
Autres Africains	90,6	1,9	0,9	0,0	0,0	0,9	1,9	0,0	0,0	0,0	2,8	0,0	0,9	0,0	100,0	106	0,3
Américains	82,8	1,1	0,0	2,6	0,0	0,4	8,6	0,7	0,7	0,4	1,5	0,4	0,4	0,4	100,0	267	0,9
Asiatiques	95,5	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	22	0,1
Européens	60,3	3,7	1,7	3,7	2,7	0,8	22,6	1,4	1,2	0,5	0,6	0,0	0,3	0,4	100,0	1 259	4,1
Orientaux	77,4	0,0	3,2	6,5	0,0	3,2	6,5	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	31	0,1
Autres	91,5	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,2	0,0	100,0	71	0,2
Total	45,0	6,0	4,9	5,9	7,1	3,2	6,7	3,5	2,3	6,1	4,3	1,0	1,9	1,9	100,0	30 535	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- **Destination sous régionale des émigrants internationaux**

La répartition des émigrants internationaux par zone de destination montre que la plupart des émigrants sénégalais partent en Europe (44,5%), en Afrique de l'Ouest (27,5%) et en Afrique Centrale (11,5%). Les pays asiatiques (1,1%) et les pays de l'Orient (0,8%) sont moins prisés par les Sénégalais.

Tableau II-14 : Répartition des émigrants internationaux par destination sous régionale

Pays de destination sous régionale	Effectifs	Pourcentages
Afrique de l'Ouest	45 306	27,5
Afrique de Centre	18 970	11,5
Afrique du Nord	9 559	5,8
Autres pays africains	1 807	1,1
Amériques	3 727	2,3
Asie	363	0,2
Europe	73 320	44,5
Orient	1 382	0,8
Autres	10467	6,4
Total	164901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- ***Destination principale des émigrants internationaux***

Le tableau ci-dessous montre que la France et l'Italie sont les principaux pays de destination des Sénégalais. Elles enregistrent respectivement 17,6% et 13,8%. La Mauritanie et l'Espagne accueillent 10 et 9,5% des émigrants.

Tableau II-15 : Répartition des émigrants internationaux par pays de destination principale

Pays de destination principale	Effectifs	Pourcentage
Cameroun	1596	1,0
Canada	1980	1,2
Congo	6467	3,9
Côte d'Ivoire	7890	4,8
France	29 000	17,6
Gabon	7835	4,8
Gambie	9105	5,5
Espagne	15746	9,5
Guinée	2622	1,6
Italie	22 777	13,8
Mali	4833	2,9
Maroc	5928	3,6
Mauritanie	16 364	10,0
Autres destinations	32 758	19,8
Total	164 901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.2.1.4. Caractéristiques socio-économiques des migrants internationaux

- ***Motif de la migration des émigrants internationaux***

Les Sénégalais émigrent principalement pour quatre raisons : recherche de travail avec 73,4%, études et apprentissage avec 12,2%, raisons familiales avec 6,9% et mariage 3,3%.

Tableau II-16 : Répartition des émigrants par principal motif de la migration

Principal motif	Effectifs	Pourcentage
Travail	121 089	73,4
Etude/apprentissage	20 056	12,2
Mariage	5 490	3,3
Raisons de santé	976	0,6
Raisons familiales	11 326	6,9
Ne sait pas	2 816	1,7
Non déterminé	3 149	1,9
Total	164 901	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- **Niveau d'instruction au départ des émigrants internationaux**

Au départ, la plupart des Sénégalais qui émigrent (45,5%) sont sans niveau d'instruction. Ceux qui ont le niveau primaire représentent 18,3%. Par contre, les émigrants internationaux de niveaux supérieur et secondaire font respectivement 10,2 et 10,1%. Il convient de signaler la proportion non négligeable (6,0%) de personnes dont on n'a aucune information sur le niveau d'instruction.

Tableau II-17 : Répartition des émigrants internationaux par niveau d'instruction au départ

Niveau d'instruction au départ	Effectifs	Pourcentage
Aucun	74 949	45,5
Elémentaire	30 121	18,3
Moyen	15 446	9,4
Secondaire	16 791	10,2
Supérieur	17 724	10,7
Ne sait pas	9 870	6,0
Total	164 901	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- **Profession au départ des émigrants internationaux**

La répartition des émigrants internationaux par profession au départ montre que 19,1% étaient sans profession. Les élèves et étudiants représentaient 16,2 % et les cultivateurs 11,4%. Les commerçants et les agents commerciaux représentent respectivement 8,2%.

Tableau II-18 : Répartition des émigrants internationaux par profession au départ

Profession	Effectifs	Pourcentage
Vendeurs à l'étal et sur les marchés	1 815	1,1
Agents de services commerciaux non classés ailleurs	7 278	4,4
Commerçants, magasins	13 544	8,2
Vendeurs non classés ailleurs	2 578	1,6
Eleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage de bétail	3 250	2,0
Pêcheurs de la pêche côtière et en eaux intérieures	3 371	2,0
Maçons	4 324	2,6
Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur	2 100	1,3
Ebénistes, menuisiers et assimilés	2 798	1,7
Couseurs, brodeurs et assimilés	5 284	3,2
Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camion	4 132	2,5
Aides de ménage à domicile	2 606	1,6
Vendeurs ambulants (à l'exception de l'alimentation)	2 052	1,2
Sans profession	31 536	19,1
Elèves/étudiants	26 772	16,2
Agriculteurs de subsistance	18 748	11,4
Autres	32 713	19,8
Total	164901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.3. TRANSFERTS DE FONDS ET DEVELOPPEMENT

Durant cette dernière décennie, les transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine n'ont cessé de s'accroître. Le rapport de la BAD et de la BM (2011) indique que les rentrées d'envois de fonds en Afrique ont quadruplé au cours des 20 dernières années (depuis 1990), en atteignant environ 40 milliards de dollars (2,6 % du PIB) en 2010. En 2014, les envois de fonds officiellement comptabilisés vers les pays en développement devraient atteindre 435 milliards de dollars selon la BM ; soit une hausse de 5 % par rapport à 2013. Pour bien des pays, ces flux sont une source de financement extérieur d'une importance capitale à l'image des investissements directs étrangers.

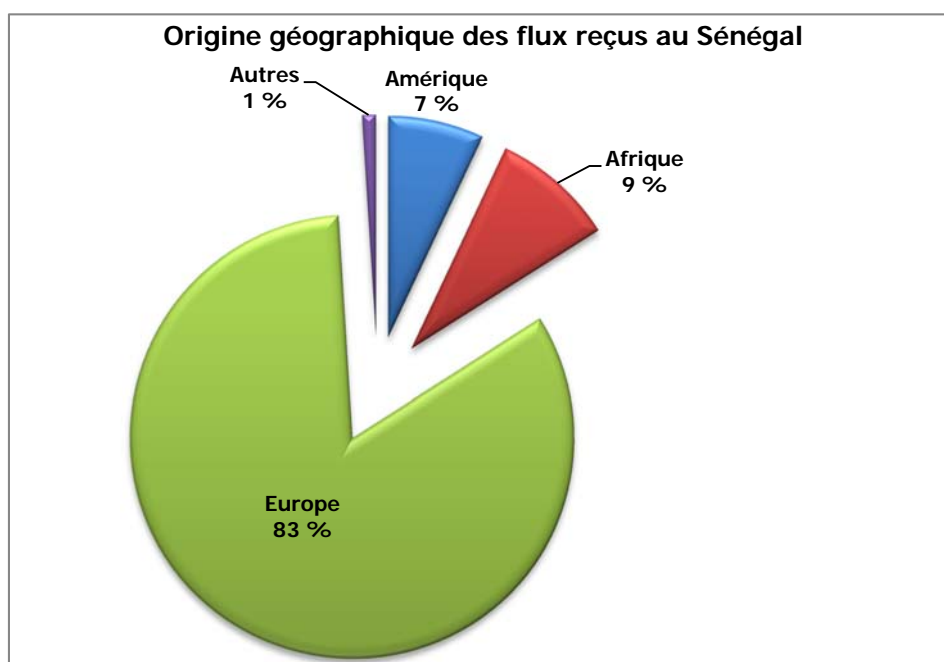
En effet, l'accroissement des transferts de fonds vers l'Afrique en général, et l'Afrique subsaharienne en particulier, concorde avec l'intérêt grandissant des autorités locales et des banques privées dans les pays d'origine des migrants ; mais aussi des organisations internationales (agences de l'ONU, de la BM, du FMI) et de la société civile pour ces fonds. Non seulement, les montants en jeu sont très importants en termes absolus et relatifs, mais aussi les migrants se sont révélés être de véritables « acteurs du développement » à travers le financement de projets individuels et collectifs grâce à leurs envois de fonds réguliers (Sarr, 2009).

II.3.1. TRANSFERTS DE FONDS REÇUS DES EMIGRANTS

Les envois de fonds ont représenté 10,3 % du PIB du Sénégal en 2011 avec 702,5 milliards de FCFA (BCEAO, 2013). Le Sénégal représente ainsi près de la moitié des envois de fonds reçus dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les envois de fonds des migrants permettent de réduire de plus de la moitié le déficit courant (hors dons) de la balance courante des paiements (de -18,5 % à -8,2 % du PIB), limitant ainsi la dépendance aux donations et à l'endettement extérieur (FIDA, 2014).

Les envois de fonds proviennent majoritairement des pays européens. Ce fait s'explique, dans une certaine mesure, par la faible part de flux informels au niveau agrégé, avec toutefois une prévalence plus marquée du canal informel dans les zones rurales, caractérisées par un manque d'infrastructures et de culture financière formelles. En règle générale, les migrants installés en Europe ou en Amérique tendent à envoyer davantage de fonds dans leur pays que ceux qui ont migré en Afrique et dans d'autres régions du monde. En effet, 83 % des flux reçus des migrants sénégalais proviennent de l'Europe, 7 % de ceux-ci des États-Unis, 9 % des autres pays d'Afrique et 1 % d'ailleurs (graphique 2.4).

Graphique II-4 : Origine géographique des flux reçus au Sénégal



Source : BCEAO, 2013

Par ailleurs, les flux informels représenteraient 10,4 % au Sénégal selon l'étude de la BCEAO⁷ et 13% pour les envois en provenance de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) selon une étude de la Banque mondiale en 2010. Ce niveau de formalisation des flux s'explique également par un environnement compétitif entre enseignes de Société de Transfert d'Argent (STA). Ce système est favorisé par une levée graduelle des clauses d'exclusivité et la présence sur le marché des Institut de Microfinance (IMF) décentralisées et de la Poste qui complètent le maillage des banques.

II.3.2. UTILISATION DES TRANSFERTS DE FONDS REÇUS

Dans la littérature courante, l'utilisation des transferts de fonds dans le processus de développement économique des pays d'origine a fait l'objet de nombreux débats. En effet, même s'il est admis l'existence d'interactions fortes entre le développement et la migration internationale, la question des conséquences qu'engendrent les flux migratoires et les flux financiers qui leur sont associés sur les économies d'origine demeure largement débattue.

⁷ L'enquête a porté sur un échantillon de 501 ménages, dont 321 à Dakar, 100 à Diourbel et 80 à Louga.

Selon la BM et le CRES (2009), les transferts de fonds reçus permettent de consolider les relations et d'aider certains à subvenir à leurs besoins fondamentaux. A cet effet, les résultats de l'enquête qu'ils ont menée révèlent que les envois de fonds des émigrés sénégalais sont devenus la principale source de financement de l'économie sénégalaise dépassant de loin les investissements directs étrangers, la dette extérieure, mais aussi et surtout, l'Aide Publique au Développement (APD). Ce dernier a été pendant longtemps la source de financement la plus sûre et la plus stable. Ainsi, les transferts tiennent une place importante dans la satisfaction des différents besoins des ménages dans la mesure où ils sont majoritairement affectés aux dépenses de consommations quotidiennes des ménages bénéficiaires (58.5%) et à ceux de santé et d'éducation (13.02%) ; le paiement du loyer et des factures viennent en troisième position (12.57%) et le reste est affecté aux autres postes de dépenses.

En 2011, l'analyse effectuée lors de la deuxième Enquête Pauvreté et Structures (EPSF II) quant à la répartition des bénéficiaires suivant l'utilisation faite des transferts met en exergue une prédominance de ceux qui déclarent les avoir reçus pour régler un problème financier ou comme un cadeau qui leur sont offerts pour une autre raison à des personnes. En effet, plus du tiers des montants reçus sont utilisés pour régler des problèmes financiers (35,5%) ; 33,7% des montants sont utilisés pour d'autres motifs et 21,9% pour faire des cadeaux (tableau 2.19). Par ailleurs, les montants destinés aux dépenses d'éducation, de santé ou d'autres cérémonies (ou fêtes) représentent respectivement 2,5%, 1,7% et 2,2% des transferts reçus.

En outre, les montants utilisés pour régler des problèmes financiers ou pour un autre motif varient selon le milieu de résidence. En effet, les 25,8% des fonds reçus sont utilisés pour régler des problèmes financiers à Dakar, alors que dans les autres villes et en milieu rural, l'utilisation des sommes reçues pour ce même motif représente respectivement 44,0% et 37,5%. En ce qui concerne l'utilisation des fonds pour un autre motif, la répartition suivante est notée : 41,6% en milieu rural, 29,6% dans les autres villes et 27,9% à Dakar.

Tableau II-19 : Répartition (en %) des montants reçus selon le motif du transfert par milieu de résidence

Motif du transfert	Dakar	Autres villes	Rural	Total
Education	5,6	1,6	0,6	2,5
Problème financier	25,8	44,0	37,5	35,5
Santé	1,4	0,8	2,8	1,7
Pèlerinage à la Mecque	0,3	0,1	-	0,2
Autre pèlerinage	-	-	0,0	0,0
Déplacement	0,0	0,2	0,1	0,1
Mariage	0,4	0,3	0,4	0,3
Baptême	0,7	0,6	0,6	0,6
Dot	0,0	0,1	0,2	0,1
Funérailles	0,5	0,0	0,3	0,3
Autres cérémonies/fêtes	2,2	1,6	2,6	2,2
Cadeau pour autre raison	34,8	19,2	12,8	21,9
« Adiya »	0,4	1,5	0,4	0,7
Autres motifs	27,9	29,6	41,6	33,7
Non déclaré	-	0,2	0,3	0,2
Total	100,0	100,0 1	100,0	100,0

Source : ANSD. EPSF II 2011

Toutefois, il importe de signaler que les transferts financiers issus de l'émigration n'agissent pas tout le temps de façon automatique comme des leviers déclencheurs d'un processus de développement. Autrement dit, ces transferts de fonds pourraient bien constituer un effet pervers du développement voire un obstacle au développement ; tels que l'ont révélé certaines études sur le sujet (Tall, 2000 ; Adams, 2003 ; Gubert, 2005 ; Schuerkens, 2006 ; Da Haas, 2007 ; ...)⁸.

Conclusion

En définitive, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 ne donne des informations que sur les flux internes de migrants, les échanges entre le Sénégal et le reste du monde, les motifs de départ ainsi que certaines de leurs caractéristiques sociodémographiques au départ et, dans une moindre mesure les migrants de retour.

Par contre, les questions sur les transferts de fonds des migrants n'ont pas été abordées lors de cette opération alors qu'elles sont au cœur des problématiques actuelles, relatives au développement. Or, une bonne connaissance sur le sujet ainsi qu'une compréhension approfondie des mécanismes qui entrent en jeu dans le processus des transferts de fonds sont essentielles pour l'élaboration des politiques socioéconomiques.

En définitive, pour analyser le phénomène de la migration sous toutes ses formes, il s'avère nécessaire de mener une enquête nationale sur la migration au Sénégal.

⁸ Citées par Sarr (2009).